L'Agglo Mag'

NUMÉRO 38
MAI 2021

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

DOSSIER

L'AGGLO AUX CÔTÉS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Maubeuge Creative Cities

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

Des ambassadeurs à votre écoute

Déployés sur l'ensemble du territoire, les ambassadeurs COVID de l'Agglo sont allés à votre rencontre pour répondre à vos questions concernant la COVID et vous apporter des conseils. De prochaines actions sont à venir.

L'univers Marvel & Cie dans nos accueils de loisirs

S'imprégner des aventures de nos super-héros, voilà ce qui a inspiré chaque activité proposée par les animateurs aux 36 enfants inscrits dans les accueils de loisirs de l'Agglo lors des vacances d'hiver à Boussière-sur-Sambre et Colleret. Un univers fantastique et d'actions permettant de développer l'imagination et la créativité des enfants !

L'AGGLO, LAURÉATE DE LA DÉMARCHE TERRITOIRE PILOTE DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

L'Agglo fait partie des 7 territoires retenus en France pour innover dans la lutte contre l'étalement urbain ! Une vraie reconnaissance d'un travail de plusieurs années. Requalification de friches industrielles, consommation d'espaces naturels, opérations de renaturation ou de revitalisation... Une vraie dynamique de travail pour notre territoire et un engagement qui va se poursuivre.

Démarrage des opérations du NPNRU

La démolition de l'immeuble Météor dans le quartier des Près du Paradis à Louvroil symbolise officiellement le lancement des opérations de renouvellement urbain pour les 5 quartiers concernés.

Sur les réseaux

" Accueil d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'industrie, venue dévoiler les projets d'investissements industriels. "

" Table ronde sur les grands enjeux de l'eau. L'**@Agglomaubeuge** reconnue acteur responsable sur le champs #environnemental et la préservation de nos ressources en eau ! "

" Plus de 20h d'interventions pour remettre à flots le bateau ORCA II, qui avait coulé au Port de l'Abbaye à **#Hautmont** "

SOMMAIRE

6 **ÉCO**

L'usage des écrans chez les plus jeunes, une préoccupation de l'Agglo
Do, Ré, Mi… premiers pas musicaux à la micro-crèche
"Silence, on tourne !", les ALSH d'avril décalés, mais maintenus

7 **PROJETS**

L'Agglo mobilisée pour la campagne de vaccination
Lancement du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
Projets de renouvellement urbain, votre parole compte !

8 **VERT**

Gestion différenciée pour le chemin de halage
Focus sur les composteurs
La collecte des déchets verts à repris du service

9 **PROXIMITÉ**

Le mois de l'égalité femmes-hommes, une mobilisation de tous les jours
Top départ pour le Conseil de Développement Citoyen !
La démarche participative de démocratie en santé : la santé au cœur du débat

10 **DOSSIER**

L'AGGLO AUX CÔTÉS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

16 **RENCONTRE**

Géraud Didier, directeur du Manège, ou comment s'adapter pour maintenir et soutenir la culture sur le territoire

17 **À DÉCOUVRIR**

Réouverture de la Sambre : de nouvelles perspectives pour le territoire et au-delà

18 **ÇA BOUGE !**

L'AGGLO MAG
N°38 - AVRIL 2021

Bimestriel publié par la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre

Directeur de la publication :
Benjamin Saint-Huile

Directrice de la rédaction :
Cécile Motte

Photos :
Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Emmanuelle Defrenne, Andrea Di Nola, MCA, Estelle Taquet, Marc Delforge, Pexels

Impression et routage :
Léonce Deprez

Distribution :
Adrexo

Rédaction, conception et réalisation :
Direction de la communication et du protocole de l'Agglo

Tirage :
58 000 exemplaires

Numéro ISSN :
2267-3024

Adresse :
Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre
1 place du Pavillon
BP 50234
59603 Maubeuge Cedex
Tél. : 03 27 53 01 00

Contact :
jessica.brunneval@amvs.fr

Agglo Maubeuge-Val de Sambre
@AggloMaubeuge
www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Merci à Thérèse Bultieaux (Point Mode à Maubeuge) et Cyrille Holay (Les tables d'Aymeries à Aulnoye-Aymeries) pour leur participation à l'illustration de ce numéro. Les photos ont été prises dans le plus strict respect des règles sanitaires liées à la COVID-19.

PEFC 10-31-1495

IMPRIM'VERT

L'AGGLO S'EST TOUJOURS ATTACHÉE À ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE ET A FAIT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE UNE COMPÉTENCE PRIORITAIRE.

L'Agglo Mag n°38 en quelques mots...

Le vote du budget

Le budget a été voté le 8 avril dernier, il faut en retenir deux choses. D'abord qu'il est le premier de ce nouveau mandat en parallèle de l'élaboration du projet de territoire pour les 5 années à venir. Ce dernier sera le symbole de l'ambition portée par les élus pour le territoire où chaque commune, urbaine, péri-urbaine ou rurale trouvera sa place. Ensuite, que ce budget ne prévoit pas d'augmentation de la fiscalité alors même que l'agglomération gère beaucoup plus de compétences que la moyenne nationale faisant de l'Agglo, l'intercommunalité qui possède un taux de fiscalité le plus bas du département du Nord.

Le conseil citoyen

Depuis l'installation du conseil citoyen fin février, ses membres se sont inscrits dans des commissions reprenant les thématiques de l'Agglomération.. Celles-ci se sont réunies pour la première fois courant des mois de mars et avril et les premières contributions ont commencé. Les échanges sont intéressants et fructueux. Ce qui ressortira de ces contributions sera ensuite discuté, débattu, défendu pour en retenir des propositions qui pourront être inscrites dans le projet de territoire. Le travail ne fait que commencer.

Un dossier sur le développement économique

Le dossier de ce magazine est consacré au rôle de l'Agglomération auprès des acteurs économiques du territoire. L'Agglo s'est toujours attachée à accompagner les entreprises du territoire et a fait du développement économique une compétence prioritaire. Cela est d'autant plus vrai depuis le début de la crise sanitaire avec la mise en place du fonds de solidarité qui a permis un réel soutien local. Aujourd'hui, avec le fonds d'urgence, l'Agglo veut accompagner les entreprises qui sont le plus dans le besoin et prépare la création d'un fonds de relance pour accompagner les entreprises à la reprise d'activité. Elle reste à l'écoute et aux côtés de toutes les entreprises, quelle que soit leur situation.

■ éveil musical

Do, Ré, Mi… premiers pas musicaux à la micro-crèche

La musique adoucit les moeurs, dira-t-on. Mais elle a aussi un fort impact au cours du développement de l'enfant. Elle l'amuse, le calme et stimule les apprentissages, la créativité et le langage. C'est en ce sens que l'équipe de la micro-crèche a mis en place cet atelier, afin que nos bambins puissent apprendre à connaître et reconnaître différents instruments de musique et participer à la réalisation d'un imagier sonore associant son et image pour une meilleure représentation globale. Ils ont également pu découvrir "en vrai" la clarinette et le violon, ceux-ci ayant été prêtés par le dispositif DÉMOS. Chanter, danser, jouer… Rien de tel pour l'épanouissement des petits, mais aussi des grands. Une activité que l'on peut donc tester en famille, sans peur des fausses notes !

■ jeunesse

" Silence, on tourne ! ", les ALSH d'avril décalés, mais maintenus

Afin de pouvoir accueillir les enfants des publics prioritaires, l'Agglo a assuré un accueil minimum dans son accueil de loisirs. Ainsi, les enfants dont les deux parents habitaient au sein d'une commune dite rurale et entraient dans la liste des professions prioritaires arrêtées par le Ministère pouvaient être accueillis pour partir à la découverte des différents métiers du cinéma, du travail autour de l'image…

■ prévention

L'USAGE DES ÉCRANS CHEZ LES PLUS JEUNES, UNE PRÉOCCUPATION DE L'AGGLO

Le 5 mars dernier, l'Agglomération vous proposait en direct sur sa page facebook, une visio-conférence sur l'usage des écrans par les plus jeunes. L'occasion pour Adeline Dubreu, psychologue clinicienne de l'équipe de Serge Tisseron de revenir sur quelques grands principes.

Mise en place grâce au retour d'un questionnaire auprès des familles du territoire, cette conférence a permis de contextualiser l'usage des écrans. Si ceux-ci peuvent avoir un rôle dans l'apprentissage, leur usage doit être bien encadré. Malgré un public ne pouvant interagir que par commentaire sous la vidéo, c'est sans jugement, et avec des réponses adaptées à chaque situation, que s'est déroulée la conférence.

A chaque âge, une utilisation différente

La conférencière, spécialisée dans les effets des écrans a rejoint, après sa thèse, l'association " 3-6-9-12 apprivoiser les écrans " de Serge Tisseron. Pour rappel : avant 3 ans, jouez, parlez, arrêtez la télé ; de 3 à 6 ans, limitez les écrans, partagez-les et parlez-en en famille ; de 6 à 9 ans, créez avec les écrans, expliquez à votre enfant internet ; de 9 à 12 ans, Apprenez à votre enfant à se protéger et à protéger ses échanges ; après 12 ans, restez disponibles, il a encore besoin de vous !

Cette conférence rentre dans le cadre de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA), et plus particulièrement du projet Cap santé de l'Agglomération qui vise à prévenir les addictions chez les 12-25 ans.

■ santé

L'Agglo mobilisée **pour la campagne de vaccination**

En décembre 2020, l'État a lancé sa campagne de vaccination contre la Covid-19. Afin d'apporter son soutien au personnel médical et soignant, l'Agglo a décidé de se mobiliser. Plusieurs soutiens et dispositifs ont été mis en place.

L'Agglo a mis à disposition deux infirmières au Centre Hospitalier Sambre Avesnois pour renforcer le centre de vaccination. Des agents de l'Agglo s'occupent de la prise de rendez-vous. Le Préfet de Région a assuré l'envoi de 15 000 doses supplémentaires pour le territoire. Face à l'annonce par l'État et l'ARS de l'accélération de la campagne de vaccination, l'Agglo a demandé aux services de l'Etat de co-piloter un Comité de pilotage local sur la campagne de vaccination composé de l'ensemble des acteurs santé du territoire permettant d'être force de proposition pour optimiser la vaccination (projet de "Vaccibus", ouverture de centres de vaccination de proximité, plateforme locale téléphonique...). Le dispositif "ambassadeurs de la lutte contre la COVID-19" a été lancé. Le but était d'apporter une formation à la promotion des gestes barrières. Elle a concerné tout professionnel ou habitant bénévole intéressé par la démarche et prêt à mieux promouvoir les gestes barrières. Quarante ambassadeurs Covid ont ainsi été formés sur le territoire.

■ déchets

Lancement du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Aussi appelé le PLPDMA, ce plan local est obligatoire pour tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale en charge de la compétence collecte, traitement des déchets. Une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi a été créée fin 2020 ; la 1ère réunion est envisagée courant juin. Un groupe de travail "valorisation des déchets" a également été mis en place. L'objectif principal de cette démarche est de réduire la quantité de nos déchets qui pèse lourdement sur le budget de l'Agglo. La 1ère action consiste à implanter plus d'une trentaine de bornes textiles Le Relais supplémentaires sur le territoire d'ici cet été. Il est important d'agir avant que les déchets arrivent dans nos bacs ou nos déchetteries, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

■ NPNRU

PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN, VOTRE PAROLE COMPTE !

Une concertation réglementaire est engagée depuis le 15 avril et ce, jusqu'au 31 mai 2021, au titre de l'article L 103-2 du Code de l'Urbanisme.

Son objectif ? Garantir l'information des habitants et des usagers et permettre à toutes et tous de formuler des avis, de faire part de leurs propositions et/ou observations sur les projets de renouvellement urbain du territoire.

Le dossier de consultation numérique est accessible sur le site **www.agglo-maubeugevaldesambre.fr**, par mail à **renouvellement.urbain@amvs.fr**, ou en version papier au **Pôle Accueil** (18, rue du 145e RIF à Maubeuge) ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30).

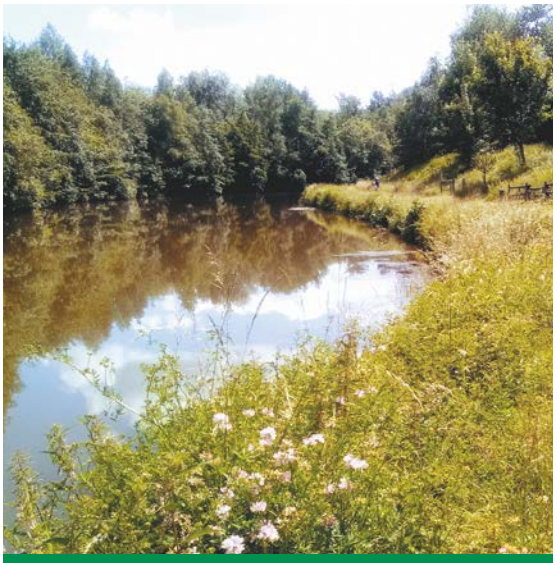

■ nature

Gestion différenciée pour le chemin de halage

Depuis de nombreuses années, en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF), l'Agglo entretient les 42 kms de chemin de halage situés sur son territoire, de Sassegnies à Jeumont. Lieu de loisirs, de détente, de rencontres, mais aussi corridor de déplacement des espèces animales, le chemin de halage nécessite un entretien bien spécifique afin de faire concilier promenade et préservation de la biodiversité. Ainsi, l'Agglo fait progressivement évoluer l'entretien de ce site afin qu'il soit plus respectueux de la santé et de l'environnement et qu'il s'intègre dans une démarche globale de développement durable. Et ça consiste en quoi ? Désherber au lieu de traiter, n'entretenir que ce qui en a besoin, tondre moins souvent et moins haut, faucher les berges une fois par an en fin de saison et exporter les résidus de coupe qui sont valorisés localement. À noter que toutes ces consignes peuvent aussi être appliquées chez vous !

■ environnement

FOCUS SUR LES COMPOSTEURS

Ceci est un message du collectif des déchets de cuisine et de jardin ! Nous, épluchures de fruits et légumes, souvenirs de plantes fanées et de pelouses tondues… nous souhaitons aujourd'hui vous demander une faveur. Vous pouvez nous accorder une seconde vie ! Pour réduire la quantité de vos déchets ménagers, améliorer la qualité et la fertilité du sol, transformez-nous en compost ! Pour vous accompagner dans cette démarche écoresponsable, l'Agglo vous propose des composteurs à tarif préférentiel : 20€ pour une contenance de 400L et 40€ pour 800L. Des composteurs sélectifs sont également installés dans les cimetières de certaines communes du territoire. Alors recyclez-nous ! **Pour plus d'informations, contactez le Pôle Accueil au 03 27 53 01 00.**

■ écologie urbaine

La collecte des déchets verts **a repris du service**

La collecte des déchets verts aura lieu du 1er avril au 31 octobre 2021. 2 possibilités : les bennes mises à disposition pour les communes de moins de 1 100 habitants ou la collecte sur rendez-vous pour les autres communes. Celle-ci est assurée gratuitement par des associations d'insertion dans la limite de 3 collectes par foyer (au-delà, le passage sera facturé à hauteur de 5€). Pour rappel, dans les bennes, sont autorisés les tontes de pelouse, les branchages, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les feuilles mortes… mais y sont interdits la terre, les cailloux, le bois de construction, les palettes, le fumier, les souches d'arbres, les pots de fleurs… Nous vous encourageons toutefois à privilégier les solutions alternatives comme le compostage, ou le paillage, par exemple, lorsque cela est possible. **Pour plus d'informations, contactez le service Écologie urbaine au 03 27 53 01 00.**

■ égalité

Le mois de l'égalité femmes-hommes, une mobilisation de tous les jours

L'Agglo mène une politique volontariste sur l'égalité femmes-hommes dans le cadre de son fonctionnement et des politiques publiques déployées sur son territoire. Pour agir concrètement, le mois de mars a été déclaré mois de l'égalité femmes-hommes.

Chaque jour, des portraits de femmes engagées dans la vie associative et citoyenne ou occupant des métiers atypiques ont été diffusés sur les réseaux sociaux de l'Agglo, ainsi qu'un clip vidéo présentant des femmes conseillères citoyennes, habitantes ou actrices des quartiers prioritaires. Lors de la journée internationale des droits des femmes, le CORIF[1] a animé un Facebook live pour rappeler le principe de cette journée, les inégalités encore présentes et mettre en valeur les femmes à travers l'histoire. Le CIDFF[2] est quant à lui intervenu dans le cadre de conférences sur les stéréotypes de genre et la diversification des choix professionnels. Des sensibilisations ont également été animées par le service politique de la ville dans des établissements scolaires. L'Agglo poursuit son action et sera signataire de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et d'un plan d'actions.

[1] *COnseil, Recherche, Ingénierie et Formation pour l'égalité femmes-hommes*
[2] *Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles*

Retrouvez les portraits, le clip vidéo et les lives sur notre Facebook : @AggloMaubeugeValdeSambre

■ démocratie participative

Top départ pour le Conseil de Développement Citoyen !

Mardi 9 mars, le Conseil de développement citoyen a été installé lors d'un webinaire rassemblant 230 citoyens des 43 communes de l'Agglo, des acteurs socio-économiques du territoire, ainsi que des personnalités qualifiées désignées par le Président ; l'occasion de présenter à toutes et tous les grands enjeux et les échéances de travail à venir. Les commissions se sont installées entre le 22 mars et le 2 avril. Les idées fusent déjà !

■ santé

La démarche participative de démocratie en santé : la santé au cœur du débat

L'objectif de cette démarche est d'associer les habitants du territoire, en particulier les habitants des quartiers prioritaires et des communes rurales, aux décisions qui les concernent afin de contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Il s'agit de réaffirmer la place des usagers comme acteurs de leur parcours de santé. Au-delà du recueil de leurs besoins et attentes, ces derniers doivent pouvoir apporter leur contribution à la future programmation de santé établie notamment dans le cadre du Contrat Local de Santé. **Pour plus d'informations, contacter le service Santé de l'Agglo au 03 27 53 01 00.**

Cyrille Holay

L'AGGLO AUX CÔTÉS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

À travers sa compétence développement économique, l'Agglo accompagne le tissu économique du territoire à chaque étape de la vie d'une entreprise ; à sa création, son installation sur le territoire, son développement ou si elle rencontre des difficultés.

L'Agglo a souhaité, dès le premier confinement, soutenir les acteurs économiques avec la mise en place d'un fonds de solidarité d'abord, d'un fonds d'urgence ensuite et bientôt d'un fonds de relance. Malgré la crise sanitaire, certaines entreprises continuent de se développer et ont, chacune à leur échelle, de beaux projets. Techniquement, financièrement, ou grâce à l'aménagement de ses zones d'activités, l'Agglo se place comme un partenaire incontournable qui sera aussi présent en cas de difficultés conjoncturelles. Lauréate du programme national Territoire d'industrie, l'Agglo bénéficie d'un investissement de l'Etat en faveur des projets industriels les plus structurants du territoire. Le programme vise à apporter, dans et par les territoires, des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences, mobilité des salariés, disponibilité du foncier pour s'implanter ou s'agrandir… L'année 2021 devrait ainsi voir la concrétisation de plusieurs projets que nous ne manquerons pas de valoriser. Parce que l'image d'un territoire passe aussi par la valorisation de son tissu économique, aussi diversifié soit-il.

SOMMAIRE DU DOSSIER

L'État aux côtés de l'Agglo et des entreprises 12
La rénovation du pont de Desvres se termine 12
Fond d'urgence, l'Agglo poursuit l'aide financière 13
3 questions à Luciano Biondo 13
Démarrage du chantier d'aménagement du Site de la Marlière 14

LA RÉNOVATION DU PONT DE DESVRES SE TERMINE

La seconde partie du pont, côté Plaine Delbasse se termine. L'Agglo et les entreprises BC Métal Nord, Freyssinet et ACOGEC se sont mobilisées pour la bonne conduite des travaux. Ce pont permet le franchissement de la Sambre canalisée et est l'unique accès à l'usine Desvres Carrelages. La CAMVS prend en charge la réhabilitation de l'ouvrage d'art. Le montant global des travaux s'élève à 1 703 062€. La fin des travaux est programmée à fin avril 2021 pour une remise en service du pont à la mi-mai.

L'État aux côtés de l'Agglo et des entreprises

Suite à la visite sur le territoire, d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre chargée de l'industrie, l'Etat a missionné, via le programme Territoire d'industrie et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, le Cabinet EY pour accompagner les entreprises et identifier les dispositifs du plan de relance dans lesquels inscrire leurs projets.

Toutes les entreprises industrielles sont concernées, qu'elles soient en difficulté, fragilisées par un contexte sectoriel national ou international tendu, se portant bien ou avec des projets ambitieux. A ce jour, plus de 40 entreprises ont été contactées pour l'organisation de rencontres avec l'équipe développement économique de l'Agglomération et le Cabinet EY. Plusieurs entreprises ont d'ores et déjà manifesté leur volonté de déposer des demandes de financement, notamment via le dispositif Territoire d'Industrie qui soutient, sous forme de subventions attribuées à hauteur d'un taux nominal de 50%, les investissements industriels à fort impact territorial et susceptibles de démarrer rapidement.

Cet accompagnement permettra aux entreprises du territoire de bénéficier le plus largement possible des fonds exceptionnels alloués au niveau national. Les investissements sur le territoire seront source de gains de compétitivité, transformation des entreprises, amélioration de l'outil productif, de préparation des entreprises à relever les défis de demain mais aussi créateurs d'emplois.

FONDS D'URGENCE, L'AGGLO POURSUIT L'AIDE FINANCIÈRE

Afin d'aider les entreprises du territoire, l'Agglo propose une subvention unique allant jusqu'à 3 500€ aux entreprises de 1 à 10 salariés.

Elle poursuit ce dispositif afin de permettre à davantage d'entreprises de déposer leur demande. La date limite de dépôt des dossiers est reportée au 15 mai 2021. L'entreprise qui demande l'aide doit avoir subi une perte de chiffre d'affaires de 35% à moins de 50%, ne pas avoir bénéficié du fonds de solidarité de l'Etat, avoir son siège social et son local d'activité identifié sur le territoire de la CAMVS, être inscrite au registre des métiers – RM, et/ou au registre du commerce et des sociétés – RCS, exclusion des autoentrepreneurs et microentreprises et ne pas être en procédure collective ou en difficulté. L'Agglo a mis en place des permanences dans les communes afin d'aider les commerçants et artisans à obtenir cette subvention.

Pour toute question, contactez le service Développement Economique par mail à deveco@amvs.fr ou par téléphone au 03 27 53 01 00.

3 QUESTIONS À...

Luciano Biondo, Directeur industriel du pôle électrique et véhicules utilitaires légers des Hauts-de-France pour le groupe Renault

1. IL Y A UN AN LES HABITANTS DU TERRITOIRE SE MOBILISAIENT POUR L'AVENIR D'MCA. QUEL EN A ÉTÉ LE RÉSULTAT ?

Étant un enfant du territoire, je comprends la réaction des salariés de Maubeuge, leur émotion et leurs inquiétudes. Depuis plusieurs mois maintenant, notre projet de création d'un pôle industriel d'excellence du véhicule électrique avance dans le cadre d'un dialogue permanent : la commission paritaire que je préside rassemble les acteurs sociaux des sites de Maubeuge et Douai, ainsi que de Ruitz.

2. QUE POUVEZ-VOUS NOUS DIRE SUR LES NOUVEAUX MODÈLES DE VÉHICULES PRODUITS DEMAIN CHEZ MCA ?

La production en série de Nouveau Kangoo Van et de Nouveau Kangoo a commencé fin mars, et nous préparons activement l'arrivée de Nouveau Kangoo Van E-TECH Electrique. Avec cette nouvelle génération équipée des dernières technologies et innovations, nous allons renforcer le leadership de Kangoo, seul véhicule utilitaire léger fabriqué en France et le plus vendu en Europe. Nos partenaires Mercédès et Nissan nous ont également renouvelé leur confiance pour l'industrialisation de leurs nouveaux modèles.

3. QUELLE EST LA STRATÉGIE DE RENAULT POUR LES VÉHICULES FUTURS ?

L'automobile va évoluer très vite dans les 20 prochaines années avec notamment la croissance du marché de l'électrique. L'ambition de Renault est d'être à l'avant-garde de ces évolutions, de démocratiser la voiture électrique et de contribuer à la transition écologique. Notre projet de pôle d'excellence, au cœur des hauts de France, répond à cette ambition !

DÉMARRAGE DU CHANTIER D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA MARLIÈRE

Afin de favoriser le développement économique et industriel de notre territoire, l'Agglo, compétente pour l'aménagement et le développement des zones d'activité, a décidé d'étendre le parc d'activités de Grévaux-les-Guides vers le lieu-dit La Marlière.

Ce projet d'aménagement, situé au sud de la Départementale 649 et d'une superficie de 35 hectares environ, comprend 3 axes. Le premier est l'aménagement et la viabilisation de parcelles situées dans le prolongement du parc d'activités de Grévaux-Les-Guides, pour l'accueil de nouvelles activités et le développement des entreprises, à vocation internationale, qui sont déjà présentes. Le second est l'implantation d'une unité de méthanisation, portée par la SAS SAME, qui produira à l'été 2022 une énergie verte locale (biogaz) à partir de déchets dits fermentescibles. Ce projet de transition énergétique, dans l'esprit de la troisième révolution industrielle, mutualisera les ressources et les compétences pour créer une économie locale, responsable et collaborative. Finalement, le troisième est la création d'un giratoire sur l'axe de la RD 649 afin de desservir, et de développer le futur parc d'activités économiques.

Les travaux, qui ont commencé en avril 2021, se succéderont jusqu'en avril 2023.

TRAVAUX & PLANNING

PHASE 1

Simultanément à la réalisation d'une piste chantier, traversant la future Zone d'Activités de "La Marlière" par l'Impasse des Mottes, des travaux d'amenée des réseaux (enfouissement) aux abords du site seront réalisés d'avril à mai 2021.

Ces travaux préliminaires permettront le démarrage du chantier d'installation du méthaniseur à l'automne 2021 pour une durée de 14 mois environ.

PHASE 2

La création d'un giratoire sur l'axe de la RD 649 débutera à partir de l'automne 2021.

PHASE 3

L'aménagement du site de "La Marlière" se déroulera de juin 2021 à avril 2023 (travaux de voirie, assainissement, réseaux divers et espaces verts).

Groupe Engagés pour l'Agglo

Véritable démarche de proximité avec nos habitants, le Conseil de Développement Citoyen s'est nouvellement installé conformément au souhait de notre Président.

Le 8 avril dernier, le Conseil Communautaire a majoritairement adopté le budget 2021, un budget qui se veut raisonnable et sérieux avec pour objectif la volonté de poursuivre le développement de notre territoire.

Particulièrement attentive à ses acteurs économiques, la CAMVS a créé un dispositif "Fonds d'urgence", que nous avons voté en décembre dernier et dernièrement étendu jusqu'à mi-mai, afin d'accompagner et soutenir les entreprises fortement impactées par la crise sanitaire qui perdure.

Dans un souci de soutenir la campagne de vaccination, nous avons mis deux infirmières à disposition du CHSA, mais également des agents en renfort sur la gestion des appels téléphoniques pour les rendez-vous. Non négligeable, cette aide permet au personnel médical de se libérer de cette tâche administrative et de se consacrer pleinement à la vaccination.

En effet, seule une campagne de vaccination intensive nous permettra un retour à la "vie normale" !

Groupe L'Avenir Ensemble

Malgré le contexte sanitaire et économique délicat, notre début de mandat nous permet de débattre et de poser les grandes orientations de l'Agglo pour les 6 ans à venir.

Une innovation pour ce mandat : vous aurez également, en tant que citoyens, votre mot à dire, vos propositions à soumettre, sur ces grandes orientations à travers le Conseil de Développement Citoyen. C'est une chance de pouvoir construire, avec vous, les lignes directrices de l'Agglo et de son action à venir : sur l'aménagement du territoire, sur la coopération territoriale, sur le développement économique…

De grands enjeux nous attendent, et notamment pour nos communes rurales : amener la culture et la santé dans nos territoires ; réhabiliter nos bâtiments communaux, nos places, nos routes ; développer le numérique… L'Agglo devra être un partenaire important pour la mise en œuvre des projets dans les communes et pour leur réussite.

Avec le vote du budget à venir, nous veillerons à ce que nos ambitions communes entrent dans les capacités financières de l'Agglo.

Groupe Sambre en Mouvement

Voilà plus d'un an que notre quotidien a été bouleversé par la Covid-19. Il a fallu s'organiser pour les masques, pour accueillir au mieux les personnes malades au sein des hôpitaux, ainsi que pour mettre en place le dépistage via les tests PCR et antigéniques. Aujourd'hui, c'est par la vaccination que la vie pourra reprendre son cours. Mais pour cela faudrait-il encore que nous ayons suffisamment de vaccins ! Les élus sont mobilisés avec le corps médical pour que nous soyons entendus en ce sens.

Les difficultés d'aujourd'hui ne doivent pas anesthésier notre territoire et l'empêcher de miser sur des projets porteurs d'espoirs et de renouveau. Cette pandémie a mis en évidence l'absolue nécessité d'une transition énergétique ; vous pouvez compter sur le groupe Sambre en mouvement pour être mobilisés face à l'urgence climatique et tenter de garantir un avenir à nos petits-enfants.

Pour conclure, nous avons une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher dans cette pandémie ou qui sont touchés par la maladie.

Groupe Agir pour la Sambre

Depuis un an maintenant, la crise sanitaire s'est installée et elle perdure.

La vaccination a débuté, mais les difficultés d'approvisionnements ont freiné le processus. Appuyées de l'Agglo, les communes ont apporté et continuent d'apporter de leur côté une réponse aux habitants : distributions de masques, centres de dépistages COVID, centres de vaccinations…

Cette crise, qui dure, impacte le monde économique local : nos industries, nos commerçants, continuent de la subir. L'Etat, la Région, le Département, l'Agglo, les communes, apportent un soutien économique à leur échelle : plan de relance, fonds d'urgence, aides aux loyers…

Les réponses des collectivités, pour protéger les habitants et soutenir l'économie, ont des conséquences sur nos finances respectives : nous sommes vigilants sur la maitrise des deniers publics, notamment en cette période de définition budgétaire. Ces derniers temps, les chiffres montrent une accélération de la propagation du COVID. Restez prudents et continuez à appliquer les gestes barrières !

Géraud Didier, directeur du Manège, ou comment s'adapter pour maintenir et soutenir la culture sur le territoire

La culture est un élément incontournable sur le territoire. De nombreux lieux et actions y sont dédiés, de nombreuses manifestations et rencontres y ont lieu, les acteurs y sont soutenus. Malheureusement, la situation sanitaire que nous traversons actuellement a mis en stand-by ce pan de la vie locale.

La scène nationale du Manège, c'est : à l'échelle d'une saison plus de 50 spectacles proposés dans différents domaines, de la danse au théâtre, en passant par la musique, le nouveau cirque, et bien d'autres / environ 50 000 spectateurs présents sur la saison et lors du festival annuel proposant 40 objets artistiques extrêmement singuliers, joués dans les salles pour certains et montrés dans l'espace public pour d'autres / plus de 100 jours par an destinés à soutenir les artistes et leurs créations en les accueillant pour des résidences de travail / une douzaine de projets coproduits par saison / 2 à 3 productions déléguées permettant de faire voyager en France et à l'étranger, ces spectacles créés sous le ciel du Nord.

En raison de la situation sanitaire, le Manège s'est adapté en déplaçant considérablement le périmètre de ses actions. Les résidences d'artistes ont été démultipliées, afin de préparer au mieux la reprise. Une cinquantaine "d'opérations-commando" (ateliers, performances, petites formes de spectacles) ont été conduites en milieu scolaire, dans certaines entreprises, à la prison de Maubeuge aussi… partout où il leur est encore possible de s'infiltrer pour exister.

Concernant le festival annuel Super Via, tout est prêt, programmé, planifié pour livrer ce temps fort au public du 15 au 29 mai prochains. Mais le contexte semble une nouvelle fois se dérober. Géraud craint "hélas" qu'il faille bientôt annoncer l'annulation du festival et attendre la mi-juin ou début juillet pour offrir quelques spectacles, repris et sauvés, à l'attention de celles et ceux qui les attendent et les désirent. Prenons patience et continuons de nous "culturer" !

SPORTS

Le Sambre-Avesnois Handball en play-offs : une saison historique !

Le club du Sambre-Avesnois handball basé à Aulnoye-Aymeries et qui évolue en deuxième Division 2 s'est qualifié pour la première fois de son histoire pour les play-offs de fin de saison. Les filles de Clément Petit ont terminé la saison régulière à la troisième place pour un bilan de 8 victoires, 1 nul et 5 défaites. Jamais ce club fondé en 2010 n'avait atteint ce niveau, qui qualifie les 8 meilleures équipes du championnat pour un tournoi final. Le Sambre-Avesnois peut remporter le titre de championne de France de Division 2. Début des hostilités le samedi 1er mai. Les matchs seront à suivre en direct vidéo depuis la page Facebook du club : Sambre-Avesnois Handball.

Réouverture de la Sambre : de nouvelles perspectives pour le territoire et au-delà

L'exploitation des équipements fluviaux fait partie des compétences de l'Agglo, elle a d'ailleurs repris la gestion et l'exploitation du port de l'Abbaye situé à Hautmont depuis le 1er janvier 2020.

La Sambre est la colonne vertébrale qui irrigue l'ensemble du territoire et cela ne s'arrête pas à ses frontières. L'enjeu de sa réouverture, confirmée pour juin 2021, est donc multiple et transfrontalier.

Dans un premier temps, nous pouvons citer le tourisme. En effet, avant la fermeture en 2006, 700 bateaux la traversaient. L'objectif est aujourd'hui d'accueillir un minimum de 1 000 bateaux sur la saison. L'offre de services va donc, elle aussi, se développer en conséquence. Cela concerne également le développement économique, car bon nombre d'entreprises se situent sur les bords de cette voie d'eau et pourraient donc tirer bénéfices de ce nouveau dynamisme fluvial.

L'écologie et l'environnement sont aussi touchés de près. La qualité de l'eau, les épisodes de sécheresse, la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la lutte contre les espèces invasives… autant de champs qui vont également y trouver avantages.

De nombreuses animations vont être organisées, afin de permettre aux habitants de pouvoir découvrir et/ou se réapproprier ce patrimoine fluvial local. Ce programme triennal 2021-2023 a été élaboré par les communes riveraines de la Sambre, l'Office de Tourisme Sambre-Avesnois, les associations locales… en étroite collaboration avec les services de l'Agglo. Parce que la réouverture de la Sambre, emblème et force de notre territoire, est une histoire à partager.

LES NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES ET À VENIR DE L'OFFICE DE TOURISME SAMBRE-AVESNOIS

Les Sambr'insolites

Une quatrième saison pleine de nouveautés vous est proposée pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine naturel et historique de notre territoire ! Une programmation étoffée de découvertes hebdomadaires tout au long de cet été : des sorties focus pour fêter la réouverture de la Sambre, des ateliers ludiques, des rencontres immersives, des propositions gourmandes, des découvertes de lieux secrets de la Sambre-Avesnois... en solo, en famille ou entre amis.

Pour vous donner un petit aperçu et l'envie de vous joindre à nous... Une vingtaine de sorties insolites : sur le thème de la Sambre et de sa réouverture, une rando-sophro avec Geneviève Lecerf à Sassegnies, un dîner insolite "à l'envers" à Pont-sur-Sambre, une initiation à la pêche aux Étangs Monnier à Maubeuge, un escape-game sur l'Izara à Hautmont, une dégustation bières-boulettes à la brasserie de Monceau Saint-Waast, une balade "Maubeuge by night", un parcours d'orientation au Watissart à Jeumont, en mode "Koh-Lanta"...

Mais aussi :

- Tous les mercredis de juillet et août : Chasse aux trésors sur le site de Pantegnies
- Tous les jeudis : "Sthrau Magnifique"
- Tous les vendredis : Visite des remparts de Maubeuge
- Tous les samedis : Escape-game "La Sambre aux trésors" dans les communes mouillées sur la Sambre

Tarifs, renseignements et réservations :
Office de Tourisme Sambre-Avesnois
Tél. : 03 27 62 11 93
www.partagetonsecret.com

Mon carnet de découverte(s) en Sambre-Avesnois

Un nouveau produit créé entièrement en interne par l'Office de Tourisme Sambre-Avesnois à destination des petits de 6 à 11 ans et des grands ! Découvrez et redécouvrez de façon ludique la Sambre Avesnois et les grandes structures de l'Avesnois sous forme de jeux, d'énigmes, de quizzes, avec des autocollants, des possibilités de personnalisation... de la période Gallo-romaine jusqu'à nos jours. Profitez aussi de bons plans et de coupons de réduction à valoir chez les partenaires de l'opération.

Plus de 10 000 exemplaires du "Carnet de découverte(s) en Sambre-Avesnois" ont déjà été commandés par les communes, associations et entreprises du territoire, afin d'être distribués dans les écoles et aux enfants des salariés. Ce carnet sera également en vente au prix de 2€ à l'Office de Tourisme ainsi que dans d'autres points de vente à découvrir. Il sera aussi disponible accompagné d'un sac et de goodies au tarif de 7€.

LES ACTIONS CONTRAT DE VILLE 2021

Le Contrat de ville, démarche participative et collaborative en faveur des habitants, a été initié par la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre en 2015 et s'articule autour de thématiques telles que l'égalité femmes-hommes, la jeunesse, ou encore la lutte contre les discriminations, et bien d'autres.

Depuis, chaque année, les porteurs de projet, financés dans le cadre de ce dispositif, vous présentent leurs actions. Pour 2021, en raison du contexte sanitaire, celles-ci vous seront présentées au travers de vidéos diffusées sur le site de l'Agglo. Vous serez ainsi informés des différentes actions organisées dans vos quartiers.

Pour retrouver ces vidéos, une seule adresse : agglo-maubeugevaldesambre.fr

Merci à tous !

Conception
brokism+chicmedias

Rendez-vous
1 + 2 juillet
La Luna Maubeuge

Esquive
Le plus petit
cirque du monde
à partir de 6 ans

Manège
Maubeuge

Scène Nationale

lemanege.com
+33 (0) 3 27 65 65 40